

TERRITOIRES NON ORGANISÉS

TNO LAC-BLANC

Superficie totale 570,83 km² **terrestre** 537,54 km²

TNO LAC-LAPEYRÈRE

Superficie totale 400,87 km² **terrestre** 368,11 km²

TNO LINTON

Superficie totale 465,13 km² **terrestre** 433,49 km²

Superficie totale 1 436,83 km²

terrestre 1 339,14 km²

Coordonnées MRC de Portneuf
185, route 138
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0

Téléphone 418 285-3744

Télocopieur 418 285-1703

Courriel portneuf@mrc-portneuf.qc.ca

Vitrine internet www.portneuf.com



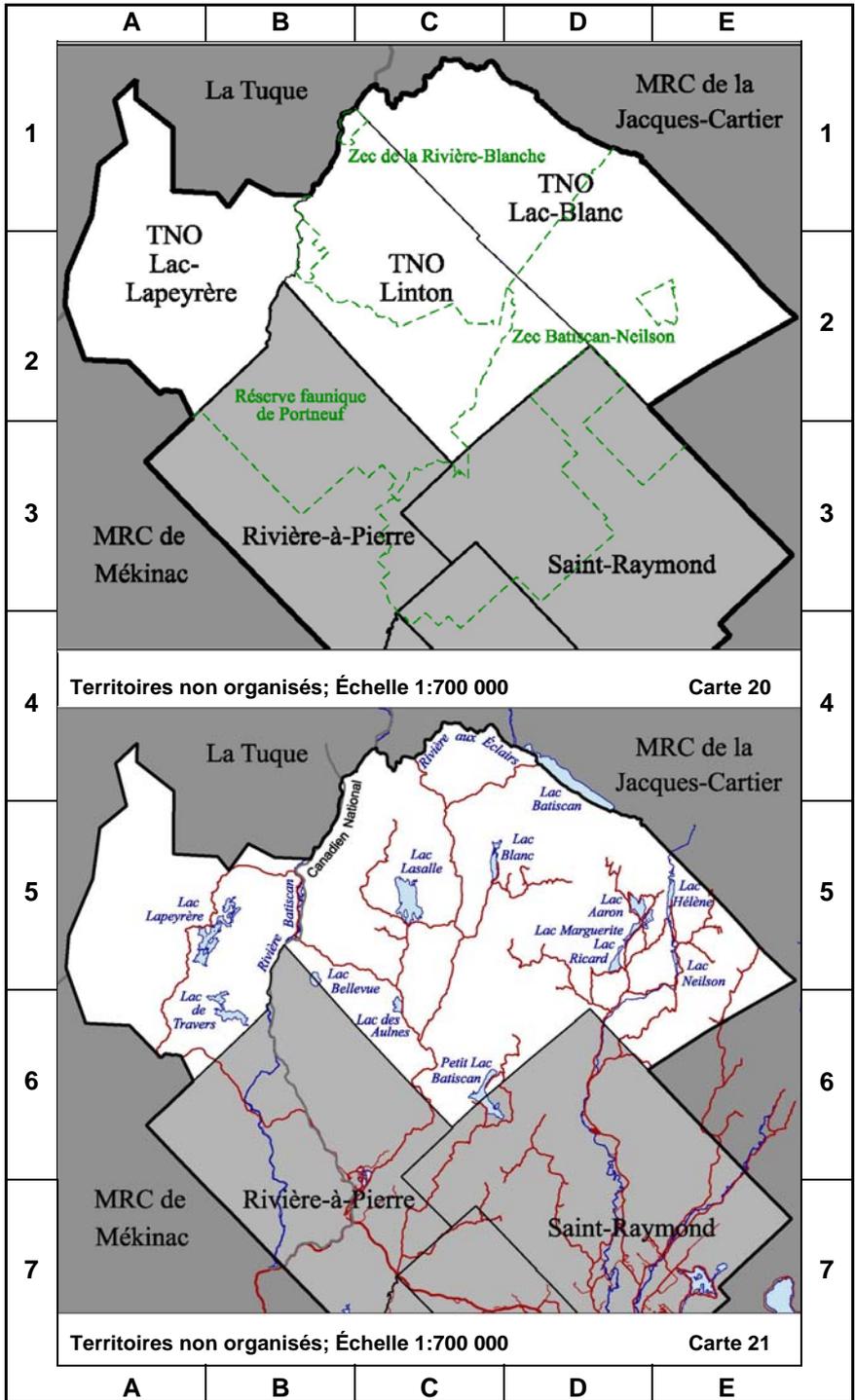
La MRC de Portneuf comprend dans sa partie nord les territoires non organisés (TNO) de Lac-Lapeyrère, Lac-Blanc et Linton. Constitués en presque totalité de terres publiques, ces trois TNO occupent une superficie de 1540 kilomètres carrés, soit plus du tiers du territoire régional. Les quelques enclaves privées que comprennent les TNO de la MRC se localisent dans les TNO de Lac-Blanc et Linton et correspondent aux secteurs communément appelés Beaudet, Miguick et Neilson.

Les TNO de la MRC de Portneuf constituent des espaces forestiers polyvalents offrant des attraits aux divers utilisateurs. Ils représentent le lieu d'interaction d'une foule d'activités à caractère forestier, récréatif, touristique et faunique. Ces espaces sont divisés en trois unités territoriales créées pour assurer la conservation et la mise en valeur de la faune, soit la réserve faunique de Portneuf et les zones d'exploitation contrôlée (ZEC) Batiscan-Neilson et de la Rivière-Blanche.

La réserve faunique de Portneuf, dont la création remonte à 1968, s'étend sur une superficie de 775 km² dans le contrefort des Laurentides. Son territoire couvre le TNO Lac-Lapeyrère, de même qu'une partie du TNO de Linton et recoupe les territoires municipaux de Rivière-à-Pierre et de Saint-Raymond. Il est à noter que l'ensemble du territoire de la réserve faunique de Portneuf est compris à l'intérieur des limites de la MRC.

Créées lors de l'opération "déclubage" entreprise par le gouvernement en 1978 dans le but d'assurer à la population une meilleure accessibilité aux terres de la Couronne, les ZEC ont, pour leur part, succédé aux anciens clubs privés de chasse et de pêche. La ZEC Batiscan-Neilson et la ZEC de la Rivière-Blanche se retrouvent chacune en partie dans les TNO Lac-Blanc et Linton, puis s'étendent au-delà du territoire portneuvois. La ZEC Batiscan-Neilson, dont le territoire recoupe les municipalités de Rivière-à-Pierre, de Saint-Léonard-de-Portneuf et de Saint-Raymond, se retrouve en presque totalité (86%) en territoire portneuvois. Cette proportion s'établit à 64% en ce qui a trait à la ZEC de la Rivière-Blanche qui occupe l'extrémité nord de la MRC.

Les TNO de la MRC de Portneuf se distinguent par l'abondance des ressources naturelles, tant hydriques, forestières que fauniques. L'exploitation de la matière ligneuse constitue l'activité prédominante, la totalité des terres publiques faisant l'objet de "contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier" (C.A.A.F.). La villégiature, la chasse, la pêche, la motoneige, l'observation de la nature et la randonnée sont d'autres activités d'importance exercées à l'intérieur de ces espaces. Des réseaux de routes et de sentiers permettent d'accéder à la réserve faunique et aux ZEC qui disposent d'équipements et d'infrastructures destinés à accueillir les amateurs de la nature.



T O N